



LA GAZETTE

Edition n°31 – 29 août 2025

Mot du maire



Chères villageoises et chers villageois,

D'ici quelques mois, vous serez amenés à voter le renouvellement du conseil municipal.

La loi nous interdit de sortir notre bulletin annuel de janvier, à quelques mois des élections, ce qui pourrait représenter une certaine propagande.

Mais avec l'aide des adjoints, je voudrais par ce mot, vous présenter un bilan de ce mandat et y retracer ce que nous avons pu réaliser, et ce que nous n'avons pas terminé en raison de la lourdeur administrative, car elle est omniprésente dans tous les dossiers, et notre site classé ne facilite pas les choses.

Que retenir des réalisations principales effectuées lors de ce mandat ?

Pour faire des économies, nous avons modifié l'éclairage public qui est passé en leds avec modification des horaires nocturnes.

Pour votre bien être, nous avons installé des tables de ping-pong et de pique nique au stade à Avilly, et rénové totalement les aires de jeux dans les deux villages.

Installé ou indiqué les accès PMR dans les toilettes de la bibliothèque, à la mairie, au jeu d'arc.

Pour le sport, nous avons refait la clôture du terrain de foot, ainsi que le terrain lui même. Sans oublier le court de tennis n°2.



Pour la sécurité, des ralentisseurs ont été mis en place, des signalements au sol à 30 ; des rues ont été rénovées (rue porte Vaillant, Grande Rue, rue du Moulin de la vallée,) et la placette des marronniers à Saint-Léonard a été réaménagée.

Le gros dossier de l'église : la toiture de la sacristie, les pieds de mur de la façade nord, et le portail ouest ; sans oublier l'intervention en urgence dans la toiture, sur la ferme qui sépare la couverture de la nef et celle du chœur.

En urgence aussi (mais bien trop long en raison de la lourdeur administrative) l'extension du cimetière, les concessions dans le cimetière ancien n'étant plus aux normes.

Les fêtes ? le déjeuner des Anciens, en janvier, a lieu maintenant au Grand Pavillon, cela me semblait normal de profiter de ce bel hôtel situé sur notre commune. La fête des mères en mai, à nouveau, avec un beau rosier offert à chaque maman.

En cours, des projets qui devraient prendre fin dans les semaines ou mois à venir : l'extension de la cantine, l'aménagement de la place Dagobert et de la rue du Calvaire, le terrain de basket au stade, et la réimpression du livre d'Avilly Saint-Léonard.

Une étude a été réalisée concernant les eaux pluviales, nous précisant les travaux à prévoir pour diminuer le ruissellement.

Avant de terminer, je voudrais remercier sincèrement chacun de l'équipe pour le soutien qu'ils ont pu m'apporter, dans un climat de calme et de sérénité ; car sans eux, le maire ne peut rien faire tant la charge est lourde parfois.

Je voudrais aussi remercier très chaleureusement le secrétariat, elles sont toujours présentes pour vous accueillir et recevoir vos demandes diverses. J'ai toujours pu compter sur leur professionnalisme, et avec les services techniques, leur implication est essentielle pour le bon fonctionnement de la commune.

Je souhaite aussi saluer l'engagement des bénévoles de chaque association. Leur implication et leur dynamisme enrichissent le quotidien des habitants et contribuent ainsi à leur lien, à la vie du village.

Je ne veux pas oublier l'équipe enseignante et tout le personnel de l'école dont le dévouement tout au long de l'année qui permet à nos enfants un cadre d'apprentissage de qualité. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Les dimanche 15 et 22 mars 2026, vous renouvellerez donc le conseil municipal. Des pages se tournent obligatoirement dans la vie.....mais que la commune soit toujours pour vous un lieu où il fait bon vivre!

Anne Lefebvre



Les Finances de notre commune 2020/2026

Lorsque nous avons démarré ce mandat, nous étions loin d'imaginer l'ensemble des défis qui nous attendait : la covid, une forte inflation, très forte augmentation de l'électricité, du gaz pour les communes, arrêt de la taxe d'habitation, baisse des subventions de l'état,...

Nous arrivons à la fin de cette mandature et c'est avec plaisir que je vous informe que la situation financière de notre commune est saine et équilibrée.

L'objectif de cette mandature a toujours été de maintenir une situation financière maîtrisée et performante permettant de faire face aux enjeux de notre village sans recourir au levier fiscal, tout en maîtrisant les dépenses et en essayant d'augmenter le niveau de qualité des services rendus aux habitants.

Nous avons souhaité faire vivre le village et pour cela nous avons augmenté, durant ce mandat, les enveloppes de subvention aux associations, de dotation à la bibliothèque, à la coop scolaire et à l'aide sociale.

Concernant les taux d'imposition, année après année, nous avons souhaité les maintenir malgré la baisse des dotations de l'état et l'augmentation forte des taux dans de nombreuses villes et villages de France en réponse à l'inflation. Bravo à l'ensemble de l'équipe municipale qui a su maintenir la barre en termes de dépense, aucune augmentation des taux des taxes communales n'a été réalisée pendant notre mandat.



Nous avons également souhaité maîtriser le taux d'endettement de la commune qui s'élèvera au 31 décembre 2025 à 443 390 euros soit un endettement de 490 euros par habitant à comparer à la moyenne nationale de 726 euros pour les communes de 500 à 2000 habitants.

Les Comptes Administratifs d'Avilly-Saint-Léonard retracant l'état des dépenses et des recettes réalisées au cours des années ont toujours été positifs et nous ont permis de sortir des excédents de fonctionnement réguliers nous permettant de réaliser les investissements dans notre commune.

Pour cela, nous avons pu financer de nombreux projets autour des aires de jeux, du complexe sportif, de l'éclairage public, du cimetière, de la voirie, de l'église, de l'école, de réaliser des aménagements urbains et de sécurité, des réfections de bâtiments communaux, d'aménagement PMR,... et ce malgré une complexité et une longueur des procédures administratives pour valider les projets, récupérer des subventions,... et il y a encore de nombreux projets, de nombreuses dépenses d'investissements à réaliser pour notre beau village.

Je vous souhaite à tous une très bonne continuation et de très beaux projets .

Thierry Maman
Maire adjoint en charge des finances



Travaux

Au cours de notre mandat, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer la vie dans nos villages, entretenir nos bâtiments communaux et moderniser nos infrastructures.

Je tiens à souligner que ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'investissement et le dévouement de Michel Claparède et Gérard Desabre, qui ont largement contribué à la préparation, au suivi et à la bonne exécution de la majorité de ces projets. Grâce à leur engagement et à une étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons pu réaliser des projets concrets et pérennes au bénéfice de notre commune.

Travaux réalisés durant le mandat

Voirie et circulation

- Réfection de la Grande Rue en partenariat avec le Département
- Réfection de la rue Porte-Vaillant avec signalisation au sol et marquage cyclable
- Réaménagement de la place du Marronnier et plantations
- Réfection de la route du Moulin de la Vallée
- Réfection complète des trottoirs rue de la Garenne côté impair
- Installation de ralentisseurs et plateaux pour sécuriser la circulation et renforcer la sécurité piétonne
- Création de deux puits d'infiltration rue de la Croix Verte



Bâtiments communaux et école

- Agrandissement de la cantine en utilisant le préau, afin d'accueillir un nombre d'enfants en hausse dans de meilleures conditions.
- Travaux et équipements pour l'école et la cantine : four, lave-vaisselle, robinetterie, mobilier scolaire et informatique, éclairage de la cour, cabanon pour la garderie
- Remplacement des chaudières de l'école, de la mairie et de la maison de l'instituteur (économies d'énergie estimées à 30 %)
- Mise en accessibilité des toilettes de la bibliothèque et création de trois places de stationnement PMR
- Peinture du portail et des grilles de la bibliothèque
- Sécurisation de la mairie par alarme contrôlable à distance
- Remplacement du chalet de l'école



Patrimoine et lieux publics

- Lancement et 1ères phases de la restauration de l'église : sacristie, façade nord, frontons, toiture
- Agrandissement du cimetière, devenu indispensable pour répondre aux nouvelles normes.
- Réhabilitation de la Glacière.



Sécurité et cadre de vie

- Remplacement de l'éclairage public par des leds, permettant des économies d'énergie annuelles et une meilleure sécurité nocturne
- Généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h dans l'ensemble du village
- Installation de trois défibrillateurs (mairie, école, stade) et formation de trente personnes
- Mise en place d'un éclairage à détection autour de l'école pour sécuriser les enfants
- Installation d'une caméra de surveillance (Grande Rue / rue du Calvaire)



Sport et loisirs

- Réhabilitation complète du terrain de basket
- Aménagement sécurisé de l'accès au complexe sportif avec portiques adaptés aux véhicules de secours
- Modernisation du complexe sportif : réfection électrique, installation de bancs, tables de pique-nique, tables de ping-pong et remplacement de la clôture du terrain de football
- Régénération du court de tennis n°2
- Rénovation et modernisation des aires de jeux
- Modernisation du local de boules avec volet roulant et projecteurs LED
- Pose d'une grille au local des archers

Travaux restants et engagés

Alors que notre mandat n'est pas encore terminé, nous poursuivons nos efforts pour améliorer la sécurité, la circulation et la gestion des espaces publics dans nos villages.

Plusieurs chantiers importants restent à réaliser ou sont déjà engagés afin de compléter les travaux entrepris ces dernières années. Parmi eux :

- Le réaménagement de la place Dagobert
- Le réaménagement de la rue du Calvaire, y compris le Calvaire d'Avilly

Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, nous mettrons en place plusieurs aménagements proposés par le cabinet d'études *Amodiag*, avec l'approbation de l'*Agence de l'Eau*, à l'issue d'une étude ayant duré plus d'un an et demi.

Dans les grandes lignes, ces aménagements sont des :

- Création de noues végétalisées
- Arasement de bordures
- Fossés à rédent
- Espaces verts aménagés
- Création de puits d'infiltration à divers endroits stratégiques du village

L'objectif est multiple : éviter de surcharger les cours d'eau, alimenter la nappe phréatique, préserver la voirie et prévenir autant que possible les inondations locales.

En reprenant la charge des travaux en fin de mandat, j'ai pu mesurer à quel point la réalisation de travaux publics demande du temps et de la patience.

Les travaux, même les plus urgents, prennent souvent bien plus de temps que nous ne le voudrions, et cette lenteur peut parfois créer de la frustration. Pourtant, derrière chaque projet, il y a une multitude de démarches, de validations et de coordination à assurer.

Je tiens à remercier chaleureusement le secrétariat de la mairie, dont le travail rigoureux, la réactivité et l'engagement au quotidien sont indispensables pour faire avancer tous ces dossiers, malgré les contraintes.

Leur professionnalisme et leur disponibilité sont un soutien précieux pour notre commune et pour l'ensemble des élus.

Edouard Desespringalle
Maire adjoint en charge des travaux



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis 2015, afin de palier au désengagement de l'état, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) dispose d'un service intercommunal d'instruction des actes d'urbanisme.

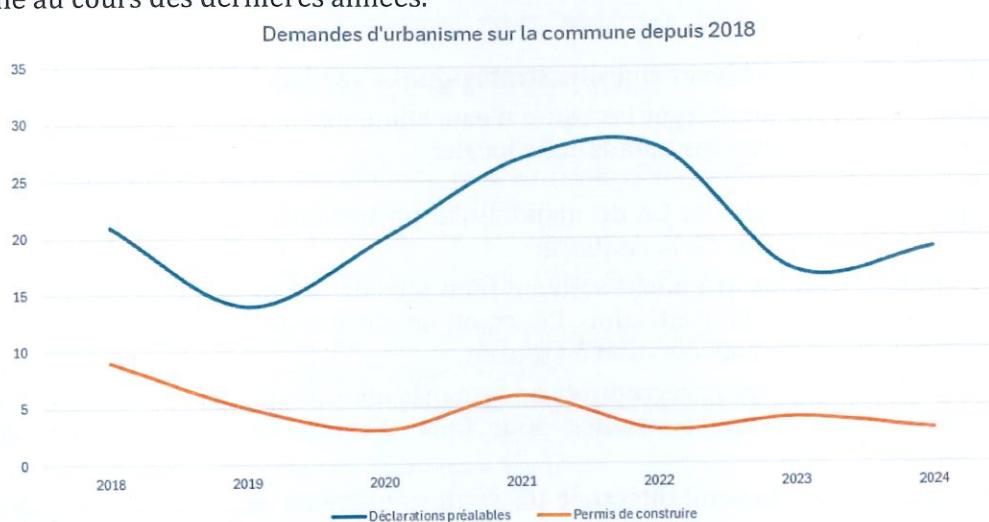
Ce service a mis en place en 2022 le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, qui vous permet de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière totalement dématérialisée, sur une plateforme dédiée.

En plus d'accélérer la procédure en limitant les actions humaines sans valeur ajoutée, ce guichet numérique simplifie fortement votre démarche en vous guidant pas à pas, et en ciblant les questions et demandes de documents adaptés à votre cas.

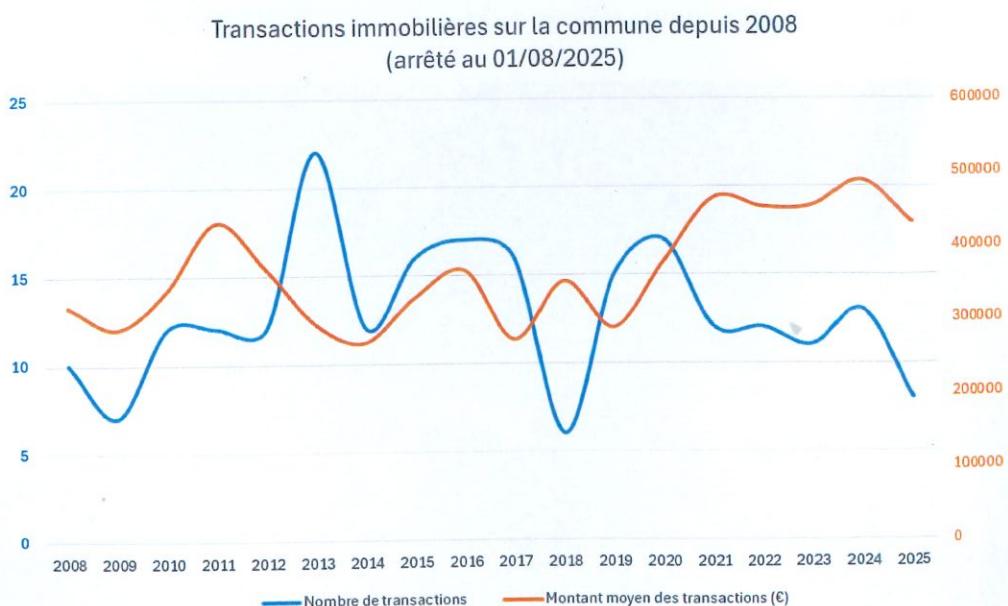
A noter, la mairie impose désormais l'utilisation de ce guichet pour vos demandes.

La centralisation numérique des données permet de présenter l'historique des demandes d'urbanisme et des transactions immobilières sur notre commune.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre de demandes d'urbanisme enregistrées dans la commune au cours des dernières années.



Ce graphique ci-dessous illustre les tendances du marché immobilier local à travers le nombre de transactions réalisées depuis 2008.



Fêtes et associations



Merci et encore merci à tous !

Grace à vos présences, nous avons pu organiser tous les ans depuis 2020, des manifestations telles que les vœux du maire, le repas des ainés, la remise des cartes d'électeurs aux jeunes, la fête des mères, la fête du village, les apéros de quartiers, les défilés d'Halloween, des anniversaires, etc.

Ces manifestations ont permis à tous de passer des moments agréables et joyeux,

Un grand merci également aux différentes associations qui ont toujours répondu pour nous soutenir et nous avoir aidés !

Qui dit petite commune, dit petites finances, nous avons toujours essayé de faire au mieux en fonction de nos moyens. Sophie et Céline (les secrétaires de Mairie) ont toujours été présentes pour nous soutenir également, un grand merci pour leur aide.

J'ai, pour ma part, adoré préparer les 100 ans de Mme MELIN, avec son sourire et ses histoires riches en émotions,

Le terme arrive à grand pas, j'espère que nous profiterons encore tous ensemble de ces derniers instants.

Florence CUVILLIER
Maire adjointe en charge des fêtes et associations

FOCUS sur les travaux à venir Place Dagobert et rue du Calvaire

Les travaux débuteront le 15 septembre et dureront 2 semaines.

Un arrêté de circulation sera pris à cette occasion, mais la circulation y sera toujours possible tous les matins et soirs durant les travaux.

Elle ne sera que perturbée en journée mais toujours possible.

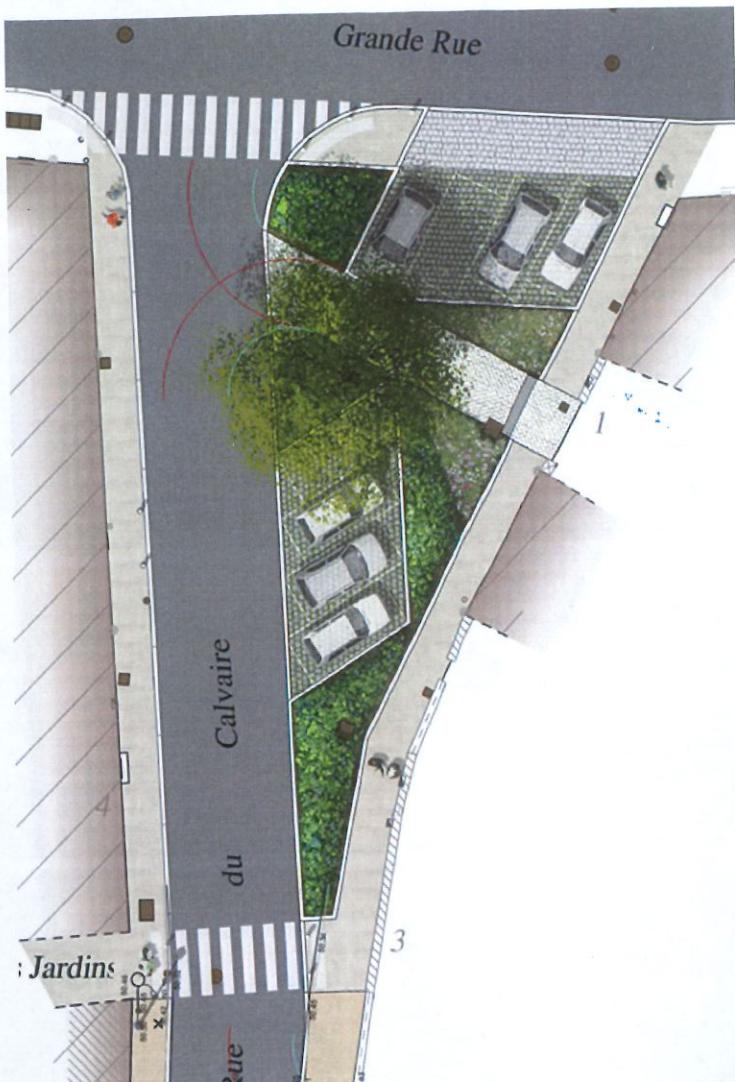
Ces travaux précédent la réfection de l'enrobé de la rue du Calvaire par le département.

Les travaux du département représentent une opportunité pour nous de réaliser ces aménagements.

Objectif des aménagements :

- Conserver l'arbre, tout en gérant la problématique de ses racines
- Gérer le stationnement et la circulation*
- Sécuriser les cheminements piétons
- Répondre au problématique de ruissèlement des eaux pluviales
- Participer à l'embellissement et au cachet du village

* Les emplacements de stationnement ont été calculés selon les normes de giration, garantissant l'accessibilité aux porches de tous les riverains de la rue.



Pour rappel

Voici quelques dates à ne pas manquer pour la rentrée :

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les activités proposées dans notre village !
Samedi 30 août, de 10h à 12h à la Maison des Associations.

RENTREE DES CLASSES

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 1er septembre** à l'école de la Nonette, où l'accueil se fera à partir de 8h25.

APEROS DE QUARTIERS

Moment convivial à partager entre voisins le **samedi 13 septembre à partir de 18h30**.

Plus d'informations à venir dans vos boîtes aux lettres et sur le site de la mairie

